

Avis de constitution

SOCIETE « LES COMPTOIRS ARBI ET FILS DE CÔTE D'IVOIRE . »

Siège ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE, Lot 1463, Ilot
139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 16/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES COMPTOIRS ARBI ET FILS DE
CÔTE D'IVOIRE . »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

• L'élevage, l'achat, la vente, la collecte, le regroupement, le parage,

• l'abattage et la transformation de bétail (petits, moyens et gros ruminants : ovins, caprins, bovins, etc.) ;

• La commercialisation, au détail ou en gros, de bétail vivant, de viande fraîche ou transformée, et de tout produit dérivé du bétail (cuirs, peaux, lait, etc.) ;

• L'importation et l'exportation de bétail, de produits carnés et sous-produits issus de l'élevage ;

• L'aménagement, la gestion et l'exploitation de parcs à bétail, d'aires d'abattage, de marchés à bétail, de centres de collecte, de zones de quarantaine ou de stations de traitement ;

• La production et la transformation agricoles, notamment pour l'alimentation animale (cultures fourragères, céréales, sous-produits agro-industriels) ;

• Le transport et la logistique liés au déplacement de bétail et de marchandises agricoles ;

• La fourniture de services d'appui aux éleveurs, commerçants et producteurs (formation, encadrement, conseil vétérinaire, assistance technique, services numériques) ;

• Le négoce international et le transit de produits issus de l'élevage.

• L'exploitation d'entrepôts frigorifiques, d'

unités de conditionnement, et d'infrastructures de chaîne du froid.

- La production de oléagineux, racines, tubercules et plantes médicinales destinés à l'alimentation animale.

- La fabrication et vente d'aliments pour bétail, compléments nutritionnels, produits vétérinaires et intrants zootechniques.

- La manutention et la logistique spécialisée (transport réfrigéré, suivi GPS).

- L'accompagnement à la certification sanitaire et qualité (HACCP, ISO, halal, etc.).

- Les services numériques : applications de gestion de troupeaux, ventes, paiements mobiles.

- La construction et location d'infrastructures rurales (enclos, abris, magasins de stockage, mini abattoirs, points d'eau).

- La mise en place de plateformes digitales, projets pilotes ou coopératives autour de la filière élevage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE, Lot 1463, Ilot 139

Dirigeant(s) M ALHASSANE ARBI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08867 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52556/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

